|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ASA 33/0109/2025 – Pakistan - 15 juillet 2025 | | |
| URGENT ACTION |  | UA 067/25 |
| Des militant·e·s baloutches placés en détention | | |
| Pakistan | | |

Des militant·e·s baloutches, dont Mahrang Baloch, Bebarg Zehri, Beebow Baloch, Shah Jee Sibghat Ullah, Ghaffar Qambarani et Gulzadi Baloch, ont été ciblés en raison de leurs activités militantes et placés en détention arbitraire, en violation de la législation locale et internationale. Leur détention s’inscrit dans le cadre d’un vaste mouvement de répression dans le Baloutchistan visant les manifestations pacifiques et le droit à la liberté d’expression, qui utilise les lois relatives à la lutte contre le terrorisme et à l’ordre public. Amnesty est gravement préoccupée par leur sécurité et leur bien-être, car ils sont privés de soins médicaux adéquats et ils risquent d’être torturés pendant leur détention arbitraire.

La décision de placement en détention prise au titre de l’Ordonnance de 1960 relative au maintien de l’ordre public (OMOP) visant les six militant·e·s a expiré le 22 juin 2025, ce qui devait entraîner leur libération. Le 12 juin, la Cour suprême a été saisie d’un recours contre la décision prise au titre de l’OMOP et contre leur maintien en détention. Les six militant·e·s ont finalement été présentés devant un tribunal antiterroriste le 8 juillet, quelques heures avant la réunion programmée d’un conseil judiciaire chargé d’examiner la légalité de leur détention. Le tribunal a accordé aux organes chargés de l’application des lois une détention provisoire de 10 jours pour les militant·e·s dans des affaires concernant des infractions à la Loi de 1997 relative à la lutte contre le terrorisme et au Code pénal pakistanais. En juin 2025, l’Assemblée du Baloutchistan a adopté la Loi relative à la lutte contre le terrorisme (modifiée par le Baloutchistan) de 2025, qui autorise la détention sans inculpation pendant une période pouvant aller jusqu’à trois mois.

Le 20 mars 2025, Bebarg Zehri, l’organisateur principal du Comité de solidarité baloutche (BYC), et son frère Hammal Zehri ont été emmenés par des agents du service de lutte contre le terrorisme (SLT) qui sont venus les chercher à leur domicile à Quetta, la capitale du Baloutchistan. On ignorait où ils se trouvaient, mais il est apparu par la suite qu’ils avaient été placés en détention sous le contrôle des forces de l’ordre. Bebarg Zehri est handicapé: il a été grièvement blessé par l’explosion d’une grenade en 2010.

Sa famille a exprimé de sérieuses inquiétudes quant à son état de santé en détention.

Le 22 mars, Mahrang Baloch et Beebow Baloch ont été arrêtées lors d’une manifestation pacifique à Quetta, le lendemain du jour où trois manifestants avaient été tués en raison de l’usage excessif de la force par les forces de l’ordre. Elles ont été placées en détention au titre de l’article 3 de l’OMOP, qui autorise la détention «préventive». Mahrang Baloch a souffert d’une intoxication alimentaire pendant son séjour à la prison de Hudda à Quetta. Elle n’a pas eu accès à un médecin spécialiste malgré de nombreuses demandes. En mai, Beebow Baloch a été transférée brièvement à l'hôpital militaire combiné (CMH), le 2 mai, pour des raisons de santé. Sa famille affirme qu’elle a été soumise à des tortures physiques.

Le 24 mars, au moins six militant·e·s ont été arrêtés pour avoir enfreint l’interdiction générale de se réunir dans la ville de Karachi, dans la province du Sind, lors d’une manifestation pacifique réclamant la libération de militant·e·s baloutches. Par ailleurs, une militante du BYC, Shah Jee Sibghat Ullah, a été arrêtée par le SLT à son domicile de Quetta le 30 mars. Elle a également été placée en détention au titre de l’article 3 de l’OMOP. Une autre militante du BYC, Gulzadi Baloch, a été arrêtée par la police et des agents du SLT à Quetta le 7 avril.

Le 5 avril 2025, le SLT a effectué une descente au domicile de Beebow Baloch, militante de la BYC, à Kelli Qambarani, dans la ville de Quetta, et a arrêté son père, Ghaffar Qambarani. Ghaffar Qambarani est un militant politique de premier plan qui a déjà été pris pour cible par le passé, avec une disparition forcée, et son nom a été inscrit sur la quatrième liste de la Loi relative à la lutte contre le terrorisme, où il figure en tant que «personne proscrite», afin de restreindre ses déplacements. Le nom de Beebow Baloch a également été inscrit sur la Liste de contrôle des sorties, sur la Liste de contrôle des passeports et sur la Liste de contrôle provincial, afin de restreindre davantage encore son droit de circuler et de manifester. Ghaffar Qambarani a été arrêté au titre de l’article 3 de l’OMOP, comme sa fille.

Ces arrestations s’inscrivent dans le cadre d’un vaste mouvement de répression, dans la province, des manifestations pacifiques et du droit à la liberté d’expression. Tout récemment, le 5 juillet, cinq militant·e·s ont été illégalement arrêtés après que les autorités eurent fait usage d’une force inutile contre des manifestant·e·s qui demandaient pacifiquement justice pour l’exécution extrajudiciaire présumée de Zeeshan Zaheer, un jeune homme âgé de 21 ans. Les manifestant·e·s, dont quatre femmes, ont été arrêtés au titre de l’OMOP. Les militant·e·s, les avocat·e·s et les journalistes qui dénoncent ouvertement cette répression sont également pris pour cible. Le 6 juillet, le défenseur des droits humains baloutche Gulzar Dost, responsable de l’organisation Société civile de Kech, a été enlevé à son domicile par des agents du SLT. En avril, une plainte au pénal a été déposée au titre de la Loi de 2016 relative à la prévention des infractions électroniques contre la militante et avocate Jalila Haider, car il lui était reproché d’avoir exprimé en ligne son soutien à Mahrang Baloch.

Au Pakistan, les disparitions forcées sont utilisées pour réduire au silence des journalistes, des défenseur·e·s des droits humains, des opposant·e·s et des groupes appartenant à des populations minoritaires, en particulier du Baloutchistan et de la province de Khyber Pakhtunkhwa. L’organisation de la société civile Défense des droits humains a enregistré un total de 2'332 cas de disparition forcée pour la seule année 2024. Les proches des personnes soumises à une disparition forcée sont régulièrement victimes d’un harcèlement, d’une surveillance et de manœuvres d’intimidation de la part de l’État pour avoir demandé la reddition de comptes pour leurs proches. Amnesty International a recueilli de nombreuses informations sur l’utilisation qui est faite de la force, des manœuvres d’intimidation, du harcèlement, de la surveillance et des lois criminalisant la dissidence pour cibler les proches des personnes disparues et les militant·e·s baloutches dans cette province et dans tout le Pakistan.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **30 décembre** 2024.
* Langue(s) préférée(s): **anglais, ourdou**. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées   
  au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS À | COPIES À |
| Chef du gouvernement du Baloutchistan, Sarfraz Bugti  Chief Minister Office, Zarghun Road, Quetta, Balochistan, Pakistan  E-mail: [cm@balochistan.gov.pk](mailto:cm@balochistan.gov.pk) / [sarfaraz.bugti@gmail.com](mailto:sarfaraz.bugti@gmail.com) | Ambassade du Pakistan, Bernastrasse 47, 3005 Berne  Fax: 031 350 17 99 E-mail: [parepbern@gmail.com](mailto:parepbern@gmail.com) |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 067/25** | |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Chef du gouvernement du Baloutchistan

Sarfraz Bugti

Chief Minister Office

Zarghun Road,

Quetta

Balochistan

Pakistan

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Chef du gouvernement du Baloutchistan,

Je vous écris pour vous faire part de mes graves préoccupations concernant la détention arbitraire de militant·e·s baloutches et de proches de ces personnes au Baloutchistan. La répression exercée contre des militant·e·s baloutches, notamment contre Mahrang Baloch, Bebarg Zehri, Beebow Baloch, Shah Jee Sibghat Ullah, Ghafar Baloch et Gulzadi Baloch, viole les engagement internationaux du Pakistan en matière de droits humains, en particulier en ce qui concerne les droits à la liberté d’expression et de réunion pacifique.

Des textes tels que l’Ordonnance relative au maintien de l’ordre public (OMOP) et la Loi relative à la lutte contre le terrorisme sont utilisés pour prolonger leur détention arbitraire en violation de leurs droits à la liberté et à une procédure régulière. Cela s’inscrit dans le cadre d’un vaste mouvement de répression contre les droits humains au Baloutchistan qui étouffe la liberté de réunion pacifique et prend la forme de disparitions forcées et d’exécutions extrajudiciaires.

J’éprouve en outre de graves inquiétudes quant à la sécurité et au bien-être de toutes les personnes détenues, car leur accès à leurs proches et à leurs avocat·e·s est régulièrement bloqué par les autorités pénitentiaires. Comme vous le savez, le maintien en détention des six militant·e·s baloutches au-delà de la période de 90 jours autorisée par l’OMOP viole la législation du Pakistan.

J’exhorte votre gouvernement à respecter les droits humains au Baloutchistan.

**En particulier, je vous prie instamment:**

**- de relâcher tous les militant·e·s baloutches ciblés uniquement parce qu’ils ont exercé leurs droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d’expression;**

**- d’abandonner toutes les charges retenues contre les militant·e·s baloutches ciblés uniquement parce qu’ils ont exercé leurs droits, et d’annuler les décisions de placement en détention dont ils font l’objet; et**

**- de mettre fin au vaste mouvement de répression visant les manifestant·e·s et les protestataires dans toute la province en autorisant ces personnes à exercer, sans aucune restriction indue, leurs droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d’expression.**

Je ne doute pas que votre engagement en faveur de la justice et des droits humains guideront vos démarches pour remédier à ces graves préoccupations.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef du gouvernement du Baloutchistan, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade du Pakistan, Bernastrasse 47, 3005 Berne / Fax: 031 350 17 99 / E-mail: parepbern@gmail.com